



Assemblée générale

Distr. générale
21 juillet 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 26 a) de l'ordre du jour provisoire*
Développement social

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Dans le présent rapport, établi en application de la résolution [74/122](#) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général met en avant la nécessité de renforcer la coopération internationale au service du développement social, en mettant l'accent sur une augmentation importante et une utilisation plus efficace des ressources allouées au développement social, afin d'atteindre les objectifs du Sommet mondial pour le développement social. Il examine également l'incidence de la crise provoquée par la maladie à coronavirus (COVID-19) sur le développement social et souligne l'importance de maintenir les niveaux de dépenses sociales pour mieux soutenir les politiques et stratégies nationales favorisant une meilleure reprise, ainsi que pour permettre aux États Membres de réajuster leur mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il y présente par ailleurs les conclusions de la cinquante-huitième session de la Commission du développement social et formule enfin des recommandations de politique générale aux fins d'examen par l'Assemblée générale.

* [A/75/150](#).



I. Introduction

1. Le Sommet mondial pour le développement social a marqué un changement de paradigme vers un développement social et économique plus inclusif et plus équitable, dans lequel les personnes sont placées au cœur du développement. Lors du Sommet, les États Membres se sont engagés, entre autres, à créer un environnement économique, politique, social, culturel et juridique qui permettra aux populations de concrétiser le développement social, d'éliminer la pauvreté, de promouvoir le plein emploi productif, de favoriser l'intégration et l'insertion sociales, d'assurer un accès universel et équitable à une éducation de qualité et aux soins de santé primaires, de réduire les inégalités et de renforcer la coopération en matière de développement social au moyen du système des Nations Unies.

2. Lors du forum ministériel sur le thème « Vingt-cinq ans après le Sommet mondial pour le développement social : lutter contre les nouveaux problèmes sociétaux entravant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 », organisé dans le cadre de la cinquième-huitième session de la Commission du développement social, en février 2020, les États Membres ont reconnu que les visions et principes adoptés et les engagements pris lors du Sommet restaient valables et étaient essentiels pour relever les nouveaux défis mondiaux, notamment l'accroissement des inégalités, l'évolution de la dynamique démographique, les effets des changements climatiques et la rapidité des mutations technologiques. Les États Membres ont également salué les progrès accomplis vers la mise en œuvre intégrale de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social grâce à une action concertée aux niveaux national, régional et mondial, et ont exprimé leur profonde préoccupation face à la lenteur et au caractère inégal des progrès ainsi qu'aux lacunes qui subsistent. La crise provoquée par la maladie à coronavirus (COVID-19) a aggravé les difficultés en matière de développement social et a eu une incidence négative sur la capacité des gouvernements à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable.

II. Incidence de la crise de la COVID-19 sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

A. Incidence socio-économique de la COVID-19

3. La pandémie de COVID-19 a créé une crise sanitaire mondiale sans précédent dans les 75 ans d'histoire de l'Organisation des Nations Unies, avec des conséquences sociales et économiques de grande envergure. D'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), au 24 juin 2020, on comptait plus de 9,1 millions de cas confirmés de COVID-19 et 473 061 décès¹. La propagation rapide du virus continue à mettre sous pression les systèmes de santé des pays, dont beaucoup étaient déjà surchargés avant la pandémie. Outre les décès directement imputables au virus, il est également probable que la COVID-19 ait une incidence importante et indirecte sur la santé, comme on l'a constaté lors de l'épidémie de maladie à virus Ebola survenue entre 2014 et 2016, au cours de laquelle le détournement de ressources initialement destinées au traitement d'autres maladies a entraîné de nombreux décès. Selon une

¹ OMS, Tableau de bord de la maladie à coronavirus (COVID-19). Disponible sur <https://covid19.who.int> (consulté le 24 juin 2020).

étude, au cours des six prochains mois, la COVID-19 pourrait provoquer chaque jour, dans les pays à revenu intermédiaire et faible, 6 000 décès d'enfants supplémentaires dus à des causes évitables².

4. La crise sanitaire mondiale s'est transformée en une crise sociale, économique et financière aux multiples facettes, bouleversant des milliards de vies et déstabilisant l'économie mondiale. Les mesures prises pour contenir la propagation du virus auront probablement des effets à long terme sur le développement social et le bien-être, outre leur incidence sur la santé. Par exemple, les fermetures d'écoles menacent l'éducation des enfants. Le taux effectif annualisé de déscolarisation dans l'enseignement primaire (ajusté pour tenir compte également des enfants n'ayant pas accès à Internet) devrait atteindre 20 %, soit le même niveau qu'en 1985³. À la mi-mars 2020, plus de 320 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire dans 120 pays étaient privés de repas scolaires, ce qui les exposait à la malnutrition et affectait négativement les revenus des familles⁴.

5. Une interruption prolongée du parcours éducatif pourrait augmenter les taux de déscolarisation, entraînant une augmentation des écarts entre les sexes dans l'éducation ainsi qu'un risque accru d'atteintes sexuelles, de grossesses précoces et de mariages précoces et forcés, comme cela a été observé lors de l'épidémie d'Ebola⁵.

6. L'introduction de mesures de confinement pour contenir la transmission du virus a entraîné un effondrement de l'activité économique, la perturbation des échanges commerciaux et la chute des prix du pétrole et des matières premières. À l'échelle mondiale, le produit intérieur brut (PIB) devrait reculer de 5,2 % en 2020, ce qui constituerait la plus forte contraction de l'activité économique depuis la Grande Dépression et une crise encore plus importante que la crise financière mondiale de 2008⁶.

7. Le Département des affaires économiques et sociales prévoit que la crise fera basculer 34,3 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté en 2020, les pays africains représentant 56 % de cette augmentation. Selon le scénario le plus pessimiste, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté pourrait augmenter de plus de 160 millions d'ici 2030⁷. Les envois de fonds, dont dépend la survie de 800 millions de personnes dans le monde et jouent un rôle considérable dans la réduction de la pauvreté, devraient diminuer de 20 % en 2020⁸. L'insécurité alimentaire s'est accrue à l'échelle mondiale en raison de la perturbation croissante des chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales et nationales ainsi que de la

² Timothy Robertson *et al.*, « Early estimates of the indirect effects of the COVID-19 pandemic on maternal and child mortality in low-income and middle-income countries: a modelling study », *Lancet Global Health*, vol. 8, n° 7 (mai 2020).

³ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), « COVID-19 and human development: assessing the crisis, envisioning the recovery », 2020 Human Development Perspectives, 2020.

⁴ Programme alimentaire mondial (PAM), « World Food Programme gears up to support children left without meals due to COVID-19 school closures », 20 mars 2020.

⁵ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), « Les filles seront plus durement touchées par les fermetures d'écoles dues au COVID-19 », 31 mars 2020 ; Save the Children *et al.*, « Children's Ebola recovery assessment: Sierra Leone » ; Irish Aid et PNUD, « Assessing sexual and gender-based violence during the Ebola crisis in Sierra Leone », 26 octobre 2015.

⁶ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Achieving the Sustainable Development Goals through the COVID-19 response and recovery », Note de synthèse n° 78, juin 2020.

⁷ E/2020/58, par. 41.

⁸ En comparaison, la crise financière mondiale a vu les envois de fonds diminuer de 5 % en 2019.

hausse des prix. Le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë pourrait presque doubler pour atteindre 265 millions d'ici la fin de l'année 2020⁹.

8. La contraction économique résultant de l'épidémie de COVID-19 a entraîné d'importantes pertes d'emplois et de revenus, menaçant les moyens de subsistance et le bien-être de millions de personnes. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), l'équivalent de 305 millions d'emplois à temps plein ont été perdus en raison de la crise. L'augmentation rapide du chômage est un obstacle majeur au développement social et à la réalisation de la cible 8.5 des objectifs de développement durable, à savoir parvenir au plein emploi productif et garantir un travail décent pour toutes et tous d'ici 2030. Les travailleurs à faible revenu, peu qualifiés et informels ont été particulièrement touchés. Ces personnes n'ont souvent qu'un accès limité à la protection sociale et n'ont pas de revenu de remplacement en cas de maladie ou de confinement. Selon l'OIT, 1,6 milliard de travailleurs de l'économie informelle (76 % des travailleurs informels dans le monde) ont été fortement affectés par les mesures de confinement et/ou travaillent dans les secteurs les plus durement touchés. La crise a également un effet dévastateur sur certains groupes du marché du travail, notamment les jeunes, dont un sur six a cessé de travailler depuis le début de la pandémie de COVID-19. Les femmes et les travailleurs migrants sont par ailleurs surreprésentés dans les secteurs les plus touchés¹⁰.

9. Les conséquences de la pandémie sur les résultats sociaux et le bien-être ne sont pas les mêmes pour tous, ce qui exacerbe les inégalités. Les populations déjà défavorisées et vulnérables risquent de voir leurs conditions de vie se dégrader de manière disproportionnée. De nombreuses femmes sont confrontées à une insécurité financière accrue et à un risque accru de violence domestique, tandis que le fardeau du travail de soins non rémunéré qui leur incombe s'alourdit. En outre, la distanciation physique et l'isolement compliquent l'accès aux services essentiels dont de nombreuses personnes âgées et handicapées ont besoin pour préserver leur santé et leur indépendance. Les peuples indigènes sont particulièrement vulnérables à la COVID-19 car, souvent, il leur est plus difficile d'accéder aux soins de santé, ils souffrent de taux nettement plus élevés de maladies transmissibles et non transmissibles et ils n'ont pas accès à des installations sanitaires adéquates.

10. L'augmentation de la pauvreté, des inégalités et de l'insécurité économique risque également de nuire à la cohésion sociale et d'éroder davantage la confiance déjà déclinante du public envers les institutions, y compris les organisations multilatérales. Les mesures de confinement mises en place par les gouvernements après le début de la pandémie ont contribué à contenir les troubles civils, le nombre de manifestations ayant chuté de 90 % entre le 11 mars et le 11 avril 2020¹¹. Cependant, les difficultés économiques croissantes, la prise de conscience accrue des injustices latentes et l'aggravation des inégalités au lendemain de la crise ont provoqué une recrudescence des protestations et des troubles civils dans le monde entier.

⁹ PAM, « COVID-19 will double number of people facing food crises unless swift action is taken », 21 avril 2020.

¹⁰ OIT, « Observatoire de l'OIT : le COVID-19 et le monde du travail. Estimations actualisées et analyses », 3^e éd., 29 avril 2020, et 4^e éd., 27 mai 2020.

¹¹ Institute for Economics and Peace, *Global Peace Index 2020: Measuring Peace in a Complex World* (Sydney, juin 2020).

B. Reconstruire en mieux : perspectives pour la création de sociétés plus inclusives, durables et résilientes

11. Les gouvernements et les partenaires de développement ont adopté des mesures pour faire face à la COVID-19, dont notamment une extension d'urgence de la couverture sanitaire, des allocations de chômage, des congés maladie payés et des congés familiaux payés pour des populations qui n'étaient auparavant pas couvertes, une coopération internationale en matière de recherche scientifique sur les traitements et les vaccins, ainsi que d'importants plans de relance budgétaire qui représentent au total environ 11 % du PIB mondial. La crise souligne les lacunes et exacerbe les problèmes, mais elle offre également des possibilités en termes de politiques et de mesures de réaction à la crise pouvant être adoptées pour mieux reconstruire afin de créer une société et un avenir plus résilients et plus inclusifs.

12. La récente prise de conscience des risques liés à la faiblesse des systèmes de protection sociale a encouragé le passage à l'action. Selon la Banque mondiale, entre le 20 mars et le 12 juin 2020, le nombre de pays et territoires ayant prévu ou effectivement mis en place des mesures de protection sociale en réponse à la COVID-19 a quadruplé, atteignant un total de 195 pays, tandis que le nombre de mesures mises en place a presque décuplé, atteignant un total de 1 024 mesures recensées. Les aides sociales non financées par des régimes de cotisations représentent 60 % de la réponse mondiale. Les transferts en espèces et en nature ont tous deux augmenté régulièrement, les programmes de transferts en espèces étant concernés par un plus grand nombre de mesures¹². Durant la phase de reprise, de nombreux pays devront investir dans des systèmes nationaux universels de protection sociale, y compris dans des mécanismes de conception et de mise en œuvre de systèmes qui permettent aux groupes sociaux défavorisés d'accéder aux prestations afin de favoriser une reprise durable et inclusive ainsi qu'une meilleure préparation aux chocs futurs.

13. La crise de la COVID-19 pourrait accélérer la transition vers des économies plus durables. Alors que les économies sont au point mort, de nombreux pays ont constaté une baisse drastique de la pollution atmosphérique, ce qui a permis d'apprécier les possibilités d'une économie durable, grâce à laquelle nous pourrions jouir d'un air et d'une eau plus propres ainsi que d'une faune plus riche. Les décideurs politiques se concentrent à présent sur la phase de reprise et sur son potentiel d'accélération de la transition vers une trajectoire durable dans tous les domaines de l'économie, y compris les secteurs des transports, de l'agriculture et de l'énergie¹³. La pandémie a également mis en évidence le lien direct entre l'empiètement de l'activité humaine sur les écosystèmes et le risque accru d'apparition de zoonoses susceptibles de provoquer des pandémies. L'énorme bilan humain et socio-économique de la crise de la COVID-19 souligne la nécessité d'une reprise verte en vue de prévenir de futures pandémies.

14. Le fait que ce dangereux virus se joue des frontières nationales souligne l'importance que revêtent l'action collective et la collaboration à l'échelle mondiale. Pour renforcer les systèmes de santé publique et assurer une meilleure préparation aux futures pandémies, la réponse sanitaire mondiale continue de mettre en commun les talents et les ressources scientifiques aux fins de la recherche collaborative de vaccins, et de mettre l'accent sur la solidarité avec les pays en développement, guidée

¹² Ugo Gentilini *et al.*, *Social Protection and Jobs Responses to COVID-19: A Real-Time Review of Country Measures* (12 juin 2020).

¹³ *Jobs in Green and Healthy Transport: Making the Green Shift* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.20.II.E.18) ; openDemocracy, « COVID-19 and agriculture: the coming contradictory hunger pandemic », 11 mai 2020 ; Agence internationale de l'énergie, « Put clean energy at the heart of stimulus plans to counter the coronavirus crisis », 14 mars 2020.

par la notion de santé en tant que bien public mondial. Les pays ont également collaboré dans un esprit de solidarité mondiale pour prévenir toute perturbation de la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale en s'engageant à ne pas interrompre les flux alimentaires internationaux par des restrictions commerciales et des interdictions d'exportation.

III. Enseignements tirés de la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social : reconstruire en mieux pour créer une société plus inclusive, durable et résiliente

15. Lorsque s'est tenu le Sommet mondial pour le développement social, si la mondialisation et les avancées technologiques généraient de nombreuses perspectives, elles engendraient également des processus rapides de changement et d'ajustement qui aggravaient la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale des personnes laissées pour compte. Les menaces pour le bien-être humain, telles que les risques environnementaux, se mondialisaient elles aussi, et les transformations de l'économie mondiale modifiaient profondément les paramètres du développement social dans tous les pays. Pour mieux gérer ces processus, les États Membres se sont engagés à promouvoir le développement social et l'amélioration de la condition humaine pour toutes et tous ainsi qu'à « œuvrer d'urgence à la réalisation de ces objectifs, dès à présent et pour le XXI^e siècle »¹⁴.

16. Un quart de siècle plus tard, le monde est toujours confronté aux mêmes questions, tout en devant relever de nouveaux défis. On prévoit que des décennies de progrès en matière de développement social pourraient être réduites à néant par l'actuelle crise sanitaire, économique et sociale mondiale, augmentant le nombre de personnes laissées pour compte. Les enseignements tirés de la suite donnée au Sommet pourraient aider les pays à reconstruire en mieux et à se remettre sur la voie du développement durable pour toutes et tous.

A. Réduction de la pauvreté et des inégalités grâce à une croissance inclusive et créatrice d'emplois

17. Une dépendance excessive envers la capacité du marché à concrétiser le développement pour toutes et tous a entraîné une hausse des inégalités et l'érosion du contrat social dans de nombreux pays. Ces dernières années, l'aggravation des inégalités a commencé à ralentir les progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté, voire à inverser la tendance dans certains pays. La crise de la COVID-19 exacerbe encore davantage les inégalités et les vulnérabilités existantes. En conséquence, des dizaines de millions de personnes risquent de tomber dans la pauvreté et, d'après les prévisions, les inégalités au sein des pays et entre ceux-ci s'accroîtront.

18. Les données confirment la conclusion selon laquelle une croissance inclusive et créatrice d'emplois est essentielle pour réduire simultanément la pauvreté et les inégalités. Étant donné qu'une telle croissance à large assise nécessite une main-d'œuvre saine, éduquée et qualifiée dans les secteurs productifs, il est essentiel d'investir dans les capacités humaines.

¹⁴ *Rapport du Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, 6-12 mars 1995* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.96.IV.8).

19. L'expérience montre que l'augmentation des inégalités n'est pas inévitable et peut être ralentie par un ensemble de politiques équilibré¹⁵. Il n'existe pas d'approche unique pour lutter contre les inégalités, mais les pays ont mis en œuvre des stratégies axées sur deux domaines prioritaires : investir dans les capacités humaines en garantissant un accès égal aux services sociaux (éducation, santé, eau potable et assainissement, protection sociale) et utiliser les politiques fiscales pour partager plus équitablement les bénéfices des acquis de développement. Les politiques et les mesures visant à promouvoir l'accès aux actifs productifs, tels que la terre, l'épargne, le crédit et le logement, sont tout aussi cruciales pour permettre aux personnes de résister aux chocs et de bénéficier d'un plus grand nombre d'options. En outre, il est nécessaire d'adopter des politiques et mesures ciblées pour combler les écarts existants fondés sur le sexe, l'âge, l'origine et d'autres facteurs et pour favoriser l'inclusion sociale des groupes, communautés et personnes défavorisés.

20. La politique fiscale, par laquelle les gouvernements gèrent les recettes et les dépenses fiscales, ainsi que les systèmes de protection sociale, y compris les transferts et les subventions, peuvent contribuer à réduire les inégalités de revenus et à promouvoir une croissance inclusive. Ils peuvent également favoriser l'inclusion sociale en améliorant les compétences des personnes, en promouvant l'égalité des chances dans l'éducation, la santé et l'emploi et en améliorant l'accès à des infrastructures de base de qualité. Les pays doivent examiner attentivement leurs politiques d'imposition et de dépenses afin d'évaluer l'effet qu'a chacune d'entre elles sur la répartition des revenus. Ils doivent veiller à ce que l'ampleur et la composition du budget public total consacré aux dépenses sociales soient favorables aux pauvres, égalisatrices et efficaces.

B. Accès universel aux soins de santé, à une éducation de qualité et à la technologie

21. Des disparités importantes persistent dans l'accès aux soins de santé, à l'eau potable et à l'hygiène, aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et aux services financiers, en fonction du revenu, du sexe, du lieu de résidence (urbain ou rural), de la situation géographique et d'autres déterminants sociaux. Ces inégalités préexistantes sont également à l'origine de disparités observées dans les répercussions de la COVID-19 pendant la crise et durant le relèvement¹⁶.

22. La pandémie a souligné la nécessité d'améliorer l'accès aux soins de santé essentiels, à l'assainissement et à l'hygiène tout en veillant à ce que personne ne tombe dans la pauvreté en raison de dépenses en matière de santé laissées à sa charge. Il est nécessaire de financer plus efficacement la consolidation des systèmes de santé nationaux pour améliorer l'accès aux soins de santé et de renforcer la capacité à se préparer aux urgences sanitaires telles que la COVID-19¹⁷. Il conviendrait de renouveler l'engagement en faveur de l'accélération des efforts visant à assurer une couverture sanitaire universelle, y compris une protection contre les risques financiers et un accès à des services de soins de santé essentiels et de qualité ainsi qu'à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et abordables pour tous.

23. Ces dernières années, l'expansion de l'accès aux TIC a permis à un plus grand nombre de personnes, en particulier parmi les personnes vivant dans des zones rurales et isolées et parmi les personnes appartenant à des groupes défavorisés, d'accéder aux

¹⁵ *Report on the World Social Situation 2013: Inequality Matters* (publication des Nations Unies, numéro de vente 13.IV.2).

¹⁶ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Responses to the COVID-19 catastrophe could turn the tide on inequality », Note d'information n° 65, mai 2020.

¹⁷ OMS, « Mise à jour de la stratégie COVID-19 », 14 avril 2020.

services, et notamment aux possibilités d'éducation et d'apprentissage. Cet accès a contribué à rompre la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, en facilitant la participation et en favorisant la prise de décisions éclairées. Cependant, la COVID-19 a mis en lumière la fracture numérique existante, car le manque d'accès de certains étudiants, de certaines familles et de certains travailleurs aux technologies numériques et aux plateformes en ligne renforce leur exclusion sociale et l'incidence de la pandémie sur leur bien-être. Si des mesures urgentes ne sont pas prises pour combler cet écart, le manque de connectivité risque d'aggraver les désavantages économiques et sociaux¹⁸. Il convient d'agir pour établir une connectivité universelle, tout en garantissant un accès abordable à la technologie numérique et en développant des compétences numériques pour toutes et tous. En outre, il est de plus en plus crucial d'améliorer l'accès aux services financiers numériques, y compris les services bancaires mobiles, et aux programmes d'éducation financière.

C. Protection sociale

24. La protection sociale protège les personnes en cas d'évènement imprévisible, renforce leur capacité à gérer et à surmonter les situations qui affectent leur bien-être, et réduit leur vulnérabilité. À long terme, la protection sociale peut aider les personnes et les familles à se constituer un capital humain et social, et améliorer leurs perspectives de subsistance. Les données montrent que les conséquences sociales de la crise financière mondiale sont les plus graves dans les pays où les systèmes de protection sociale sont les plus faibles.

25. Avant la crise de la COVID-19, la majorité des pays s'étaient engagés à établir des socles de protection sociale afin de fournir un niveau élémentaire de sécurité sociale défini à l'échelle nationale et de construire progressivement des systèmes de protection sociale plus vastes¹⁹. Une fois ces socles établis, des efforts supplémentaires devaient être déployés pour combler les lacunes en matière de couverture, améliorer l'adéquation des prestations, étendre les socles de protection sociale aux populations vulnérables et rationaliser les programmes de protection sociale fragmentés existants pour en faire des systèmes de protection sociale appropriés au niveau national. En outre, les pays ont adopté des approches novatrices pour protéger les personnes travaillant dans le secteur informel, notamment par l'introduction de piliers subventionnés et de systèmes de protection sociale tenant compte des risques et répondant aux chocs. La crise de la COVID-19 prouve que les systèmes de protection sociale sont essentiels pour contrer les conséquences socio-économiques de la pandémie et qu'ils revêtent une importance cruciale en tant que stabilisateurs sociaux et économiques.

D. Création de travail décent et d'emplois productifs

26. Un travail décent, correctement rémunéré, offrant une sécurité de revenu et un accès à la protection sociale, constitue l'une des principales voies de sortie de la pauvreté. Les emplois décents sont essentiels non seulement pour assurer des moyens de subsistance durables, mais aussi pour créer des liens et des réseaux sociaux et pour donner aux personnes une voix et une dignité. Malgré le rôle central de l'emploi productif et du travail décent, le modèle actuel de développement économique n'a pas créé suffisamment d'emplois pour répondre à l'augmentation de la population active, résultant en une reprise dépourvue d'emplois après la crise financière et économique

¹⁸ Voir [A/74/821](#).

¹⁹ OIT, *Rapport mondial sur la protection sociale 2017-2019 : Protection sociale universelle pour atteindre les objectifs de développement durable* (Bureau international du travail, Genève, 2017).

mondiale de 2008. Même lorsque l'emploi a augmenté, cela n'a pas nécessairement conduit à une sécurité de revenu fiable, de nombreux travailleurs appartenant au secteur informel non protégé et étant souvent sous-employés. On a en outre observé une redistribution des revenus en faveur du capital et, dans la plupart des pays, l'écart salarial entre les hauts et les bas salaires s'est également creusé.

27. Dans de nombreux pays développés, l'évolution vers une plus grande flexibilité du marché du travail a entraîné une augmentation des emplois vulnérables (c'est-à-dire des emplois temporaires et précaires, sans protection sociale ou avec une protection sociale limitée). Les jeunes, les femmes, les migrants et d'autres groupes défavorisés sont surreprésentés parmi les travailleurs vulnérables et sont souvent les premiers à perdre leur emploi en période de récession. L'éducation ayant été gravement perturbée par la COVID-19, le nombre de jeunes évoluant hors des systèmes de l'emploi, de l'éducation ou de la formation risque d'augmenter. Étant donné que les premières expériences sur le marché du travail sont généralement de bons indicateurs du potentiel de gains futurs, la crise actuelle risque fort d'avoir une incidence négative durable sur le bien-être des jeunes.

28. Durant la crise mondiale de 2008, de nombreux pays ont lutté contre les taux de chômage élevés en adoptant des mesures de protection sociale, telles que des allocations de chômage, mais aussi en renforçant leurs politiques et institutions du travail inclusives afin d'offrir une protection du travail adéquate, en particulier pour les groupes défavorisés, ainsi qu'en réduisant les inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché du travail, en adoptant des mesures temporaires pour retenir les travailleurs, notamment par la réduction des heures de travail et/ou des salaires, et en encourageant des programmes publics de garantie d'emploi à forte intensité de main-d'œuvre pour créer des possibilités supplémentaires de travail décent. Les mesures ciblant les jeunes prises dans ce cadre comprennent des politiques actives du marché du travail visant à soutenir l'esprit d'entreprise, des investissements dans l'éducation et le développement des compétences visant à améliorer l'employabilité des jeunes, et des efforts visant à remédier à l'inadéquation entre l'éducation et les demandes du marché du travail.

29. Les mesures politiques visant à promouvoir une meilleure reprise, y compris les politiques économiques et sociales ainsi que celles du marché du travail et de l'entrepreneuriat, devraient tenir compte des besoins spécifiques des personnes occupant des emplois informels ou vulnérables, tout en évitant la formation d'un cercle vicieux de l'emploi en créant une reprise économique centrée sur les personnes et impliquant des emplois décents pour toutes et tous²⁰.

E. Institutions inclusives et autonomisation des personnes

30. Il conviendrait de concentrer les efforts sur le renforcement des institutions existantes, sur le partage des bonnes pratiques et des enseignements tirés ainsi que sur l'exploration d'approches nouvelles et innovantes, notamment en impliquant les parties prenantes afin de leur donner les moyens de faire partie de la solution. La priorité devrait être accordée à la protection, au soutien et au renforcement de la résilience des groupes à risque, des travailleurs et des communautés ainsi que des micro-, petites et moyennes entreprises, y compris les entreprises dirigées par des femmes.

31. La discrimination reste un obstacle majeur à la participation des groupes exclus de la vie économique, sociale et politique. Pour éliminer les obstacles qui entravent la participation effective des personnes et des groupes vulnérables, il convient de

²⁰ Nations Unies, « Policy brief: the world of work and COVID-19 », juin 2020.

réformer les institutions et d'influencer les normes et les comportements qui ont des racines historiques et culturelles. En outre, toutes les politiques et mesures doivent être non discriminatoires et porter explicitement sur les normes et comportements qui créent des asymétries de pouvoir et entraînent des discriminations, y compris par l'intermédiaire des systèmes juridiques et judiciaires.

IV. Préserver et accroître les dépenses sociales et utiliser plus efficacement le budget alloué au développement social

32. La COVID-19 et ses retombées économiques ont actuellement une incidence dévastatrice sur les bilans publics et sur la capacité financière des gouvernements à lutter contre la propagation du virus tout en soutenant leurs économies. La mobilisation des ressources intérieures, l'aide publique au développement (APD) et les mécanismes novateurs de mobilisation des ressources devraient être mis à profit dans un effort concerté afin de créer la marge de manœuvre budgétaire nécessaire aux pays pour préserver leurs progrès en matière de résultats sociaux et assurer une meilleure reprise.

A. Mobilisation des ressources intérieures pour préserver et accroître les dépenses sociales

33. Comme l'indique le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, la mobilisation des ressources intérieures repose essentiellement sur la croissance économique. La pandémie ayant plongé le monde dans une récession globale, les budgets nationaux ont été mis à rude épreuve. Si tous les pays sont touchés, ceux qui dépendent fortement des envois de fonds, du tourisme, du pétrole, des exportations de matières premières et des exportations manufacturières sont confrontés à une chute spectaculaire de leurs recettes publiques²¹. La pression exercée sur la mobilisation des ressources nationales est aggravée par la nécessité urgente d'augmenter les dépenses pour contenir et atténuer les conséquences de la crise. Durant la phase de réponse précoce, de nombreux gouvernements ont mis en place des mesures d'intervention d'urgence, qui représentaient un total de 9 000 milliards de dollars en mai 2020, pour protéger les emplois et les moyens de subsistance et pour soutenir l'économie²². Bien qu'elles permettent de répondre aux besoins à court terme, la plupart de ces mesures rendront les bénéficiaires vulnérables aux chocs futurs une fois qu'elles auront été supprimées. Il sera essentiel de maintenir les investissements financiers dans les politiques et programmes de protection sociale, ainsi que dans des services d'éducation et de santé inclusifs et de qualité, pour assurer une reprise durable après la crise de la COVID-19 et créer des sociétés plus résistantes aux chocs futurs.

34. Dans de nombreux pays, les progrès en matière de mobilisation des ressources publiques nationales sont insuffisants face à l'ampleur et à l'ambition du

²¹ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « The COVID-19 pandemic puts small island developing economies in dire straits », Note d'information n° 64, mai 2020 ; « Commodity exporters face mounting economic challenges as pandemic spreads: urgent, pre-emptive measures needed to address twin economic and health crisis », Note d'information n° 60, avril 2020 ; et « COVID-19 pandemic deals a huge blow to the manufacturing exports from least developed countries », Note d'information n° 71, mai 2020.

²² Bryn Battersby, W. Raphael Lam et Elif Ture, « Tracking the \$9 trillion global fiscal support to fight COVID-19 », Blog du FMI, 20 mai 2020 ; Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « COVID-19: addressing the social crisis through fiscal stimulus plans », Note d'information n° 58, avril 2020.

Programme 2030. Entre 2015 et 2018, seuls 40 % environ des pays en développement ont clairement augmenté la part des recettes fiscales dans leur PIB²³. L'évolution des recettes fiscales varie considérablement d'une région à l'autre, ainsi qu'entre les pays d'une même région. Entre 2012 et 2017, ces recettes ont diminué en Asie et en Afrique, les deux régions où la part des recettes fiscales médianes dans le PIB est la plus faible. Au contraire, l'Europe, l'Océanie et les Amériques ont vu leurs recettes fiscales remonter au cours de la même période, après une baisse considérable due à la crise financière de 2008²⁴.

35. La croissance mondiale devant diminuer en 2020, l'augmentation nécessaire des recettes intérieures dépendra encore plus de la volonté politique de réformer la politique et l'administration fiscales nationales. Dans le monde entier, l'évasion et la fraude fiscales restent des obstacles majeurs à la mobilisation des ressources nationales, générant un important manque à gagner en matière d'investissements dans le développement social. En Amérique latine, par exemple, les coûts liés au non-respect des obligations fiscales s'élevaient en 2017 à 335 milliards de dollars, soit 6,3 % du PIB²⁵. Une approche polyvalente de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales repose sur la promotion du respect volontaire des règles, sur la mise en œuvre de modifications de la politique fiscale (par exemple la modification des lois fiscales pour en combler les lacunes) et sur le renforcement des mesures d'exécution²⁶.

36. Les efforts visant à formaliser la fiscalité peuvent générer des recettes et avoir des effets non fiscaux importants sur l'égalité lorsqu'ils sont combinés à une réaffectation des fonds publics visant à financer le développement social. Par exemple, de nombreux pays ont envisagé de réorienter leurs subventions aux combustibles fossiles avant impôt vers les systèmes de protection sociale²⁷. De même, augmenter les taxes sur les biens de consommation nocifs pour l'environnement (tels que les combustibles pour le chauffage et la cuisine), tout en veillant à ce que les ménages pauvres ne soient pas touchés de manière disproportionnée, ou augmenter les taxes sur les produits nocifs pour la santé, tels que le tabac, sont des stratégies nationales durables qui permettraient d'accroître les recettes. L'APD peut être utile pour soutenir les stratégies nationales de mobilisation des recettes en renforçant les capacités de conception, d'administration et d'application des politiques fiscales. En 2018, les dépenses en matière d'APD à cette fin ont augmenté de 23 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 261 millions de dollars, soit 0,22 % de l'APD²⁸.

37. Il sera essentiel de donner la priorité à des systèmes fiscaux et à des dépenses efficaces et progressifs pour prévenir l'augmentation de la pauvreté et des inégalités due à la crise de la COVID-19 et garantir des résultats sociaux plus équitables. L'incidence de la politique fiscale sur les inégalités varie d'un pays à l'autre. Dans les pays développés, la politique fiscale compense environ un tiers des inégalités de revenus du marché (avant impôts et transferts) en moyenne, 75 % de cette compensation provenant des transferts²⁹. Les transferts en nature, tels que ceux destinés à l'éducation et à la santé, ont également une incidence sur l'inégalité des

²³ *Financing for Sustainable Development Report 2020* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.20.I.4).

²⁴ Ibid.

²⁵ *Fiscal Panorama of Latin America and the Caribbean 2019: Tax Policies for Resource Mobilization in the Framework of the 2030 Agenda for Sustainable Development* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.19.II.G.11).

²⁶ *Financing for Sustainable Development Report 2019* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.19.I.7).

²⁷ *Financing for Development: Progress and Prospects* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.17.I.5).

²⁸ *Financing for Sustainable Development Report 2020*.

²⁹ *Financing for Sustainable Development Report 2019*.

revenus du marché au fil du temps. Cependant, la progressivité fiscale n'a cessé de diminuer dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) depuis les années 1980³⁰. Dans les pays en développement, la redistribution fiscale est beaucoup plus limitée car ces pays dépendent davantage des impôts indirects, souvent prélevés sous forme de taxes sur les ventes et sur la valeur ajoutée, qui tendent à être plus régressives. Les pays en développement ont également une fiscalité progressive plus faible ou moins efficace et peinent à mettre en place des programmes sociaux universels. Les impôts directs sur le revenu et divers types d'impôts sur la fortune peuvent être les formes d'imposition les plus progressives, selon la manière dont ils sont conçus et administrés. Toutefois, dans de nombreux pays en développement, les recettes de l'impôt sur les sociétés et sur le revenu des personnes physiques sont faibles en raison de l'informalité généralisée.

38. En termes de dépenses sociales, le financement des systèmes de protection sociale fondamentaux est à la traîne dans de nombreuses régions. Un système complet de protection sociale universelle contribuerait à atténuer les perturbations et à amortir les conséquences négatives de la COVID-19. Dans la région Asie-Pacifique, les pays en développement ne consacrent actuellement que 3,7 % en moyenne de leur PIB à la protection sociale. Non seulement ce chiffre est bien inférieur à la moyenne de l'OCDE, qui est d'environ 20 %, mais il équivaut également à moins d'un tiers de la moyenne mondiale, qui s'établit à 11,3 %. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a estimé que la mise en place d'un socle de protection sociale destiné à garantir un revenu minimum tout au long du cycle de vie dans la région nécessiterait un investissement annuel supplémentaire de 317 milliards de dollars, soit l'équivalent de 1 % du PIB de la région³¹.

39. Offrir une éducation de qualité pour toutes et tous nécessite un financement supplémentaire important. Les dépenses annuelles totales consacrées aux deux premières cibles de l'objectif de développement durable 4, relatives à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire universel, devraient être plus que triplées dans les pays à faible revenu³². Les finances publiques nationales sont, de loin, la source de financement la plus importante pour la réalisation de l'objectif 4, à savoir une éducation de qualité pour toutes et tous, car elles représentent 79 % des dépenses consacrées à l'éducation dans le monde. Les pays à faible revenu accordent une plus grande priorité à l'éducation dans leurs dépenses publiques, mais leur intérêt se traduit toujours par des dépenses nettement inférieures à 200 dollars par an et par élève du primaire, contre environ 8 000 dollars dans les pays à revenu élevé³³. En conséquence, les ménages sont obligés de prendre directement en charge une part beaucoup plus importante du financement de l'éducation. Dans certains pays en développement, les ménages paient plus de la moitié de toutes les dépenses d'éducation, contre moins de 15 % dans la plupart des pays développés. La dépendance excessive du secteur de l'éducation envers les ménages soulève des problèmes d'équité. Certains pays à revenu intermédiaire réforment actuellement leur système fiscal pour mieux financer l'éducation.

40. Les dépenses consacrées à la santé augmentent. Entre 2000 et 2016, les dépenses mondiales en matière de santé ont augmenté chaque année à un taux annuel moyen de 4 % en termes réels, soit une progression plus rapide que la croissance annuelle de 2,8 % de l'économie mondiale, pour atteindre 7 500 milliards de dollars

³⁰ Fonds monétaire international, *Moniteur des finances publiques : Faire face aux inégalités* (Washington, D. C., octobre 2017).

³¹ CESAP, « The impact and policy responses for COVID-19 in Asia and the Pacific », 26 mars 2020.

³² UNESCO, « Chiffrer le droit à l'éducation : le coût de la réalisation des nouvelles cibles d'ici à 2030 », Document de référence n° 18, juillet 2015.

³³ *Financing for Sustainable Development Report 2019*.

(près de 10 % du PIB mondial). Si les tendances actuelles se poursuivent jusqu'en 2030 et malgré l'augmentation des dépenses, on prévoit que 39 à 63 % de la population mondiale sera alors couverte par les services de santé essentiels. Il convient donc d'accélérer nettement cette progression pour atteindre l'objectif de développement durable 3.8, relatif à la couverture sanitaire universelle pour toutes et tous, d'ici 2030³⁴.

41. Étant donné que moins de 1 % des dépenses mondiales en matière de santé proviennent de l'aide extérieure, les dépenses intérieures consacrées à la santé sont essentielles à la couverture sanitaire universelle. Alors que l'aide extérieure représente une part de moins en moins importante des dépenses de santé dans les pays à revenu intermédiaire, elle augmente dans les pays à faible revenu. Cela s'explique par une réduction de la part des recettes publiques nationales allouées à la santé dans les pays à faible revenu. Entre 2005 et 2016, la valeur médiane des dépenses publiques de santé par rapport aux dépenses publiques générales (valeur indiquant la priorité accordée à la santé) est passée de 7 % à 5 % dans ces pays³⁵. L'incidence des dépenses de santé catastrophiques, c'est-à-dire des dépenses élevées par rapport à la consommation ou au revenu des ménages que ceux-ci doivent assumer directement, n'a cessé d'augmenter entre 2000 et 2015³⁶. Alors que la protection financière se détériore dans le monde entier, les données montrent que les pays où les niveaux d'investissement public dans la santé sont les plus élevés tendent à mieux s'en sortir.

42. La réorientation du secteur de la santé vers une couverture sanitaire universelle, la mise en commun des recettes et la réduction de la fragmentation contribueront à réduire les défaillances des systèmes de santé. Selon la Banque mondiale et l'OMS, les pays devront augmenter leurs dépenses en matière de soins de santé primaires d'au moins 1 % de leur PIB pour combler les lacunes en matière de couverture et atteindre les objectifs de santé convenus dans le cadre des objectifs de développement durable³⁷. La protection financière et la réduction des frais à la charge des patients s'avèreront essentielles pour diminuer les inégalités en matière de santé et l'appauvrissement dû aux dépenses de santé.

B. Une coopération internationale et régionale visant à créer une marge de manœuvre budgétaire pour le développement social

43. En réponse à la COVID-19, les pays à revenu intermédiaire et faible ont approché les institutions financières internationales pour obtenir un soutien budgétaire, et des demandes similaires ont été adressées aux partenaires de développement bilatéraux. Ce besoin de soutien financier accru s'inscrit dans le contexte d'une augmentation de l'APD en 2019. Cette dernière a augmenté de 1,4 % en 2019 au niveau mondial, atteignant 152,8 milliards de dollars, soit 0,3 % du produit national brut, mais son niveau reste inférieur à l'objectif de 0,7 % établi par l'Organisation des Nations Unies. L'APD nette destinée aux pays les moins avancés et à l'Afrique a augmenté respectivement de 2,6 % et de 1,3 %³⁸. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont des sources croissantes de financement externe pour le développement social. Une enquête menée par le Département des affaires

³⁴ OMS, *Les soins de santé primaires sur la voie de la couverture sanitaire universelle : Rapport de suivi 2019* (Genève, 2019).

³⁵ Ke Xu et al., *Public Spending on Health: A Closer Look at Global Trends* (Genève, 2018).

³⁶ OMS, *Les soins de santé primaires sur la voie de la couverture sanitaire universelle*

³⁷ Ibid.

³⁸ Nations Unies, « Global ODA, and aid for least developed countries, recovers in 2019 », mise à jour des données du *Financing for Sustainable Development Report 2020*, suite à la publication de l'OCDE, « Aid by DAC members increases in 2019 with more aid to the poorest countries », 16 avril 2020.

économiques et sociales en 2017 a indiqué que 74 % des pays en développement s'étaient engagés, d'une manière ou d'une autre, dans la coopération au développement, contre 63 % en 2015. De même, le renforcement de la coopération fiscale internationale est essentiel pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, par exemple en empêchant les entreprises multinationales d'éviter l'impôt par érosion de la base d'imposition et transfert de bénéficiaires³⁹.

44. La part de l'APD allouée au développement social a diminué ces dernières années. Bien que les secteurs sociaux restent les principaux bénéficiaires de l'APD, les dépenses sociales ont diminué en pourcentage de l'APD totale, passant de 40 % en 2010 à 35 % en 2017. C'est la part allouée à l'éducation qui subit la baisse la plus forte (passant de 8,8 % de l'APD totale en 2010 à 7,1 % en 2017). Depuis 2009, l'APD pour l'éducation plafonne entre 11 et 13 milliards de dollars par an en dollar constant de 2016, après avoir doublé au début des années 2000. La part de l'APD allouée à l'éducation dans les pays les moins avancés est passée d'un pic de 47 % en 2004 à 34 % en 2016⁴⁰. En général, les systèmes de protection sociale bénéficient de faibles niveaux d'APD (en moyenne 1,1 milliard de dollars par an entre 2007 et 2017), notamment par rapport à la part de l'APD allouée aux services sociaux, tels que la santé et l'éducation (en moyenne 5,6 milliards de dollars et 9,2 milliards de dollars par an, respectivement, au cours de la même période)⁴¹. La part décroissante de l'aide accordée aux secteurs sociaux reflète une augmentation des versements d'APD pour l'aide humanitaire et les réfugiés dans les pays donateurs, ainsi que l'aide aux investissements productifs (par exemple dans l'énergie et les transports)⁴².

45. Bien que l'aide extérieure ne représente qu'une faible proportion des dépenses mondiales de santé, il est nécessaire d'accorder des financements d'urgence au secteur de la santé pour lutter contre la propagation de la COVID-19. L'OMS estime que 1,7 milliard de dollars devront être mobilisés pour faire face à la COVID-19 d'ici décembre 2020. Au 20 juillet 2020, l'OMS avait reçu des contributions à hauteur de 848,2 millions de dollars⁴³.

46. Les prêts des banques multilatérales de développement, y compris la Banque mondiale, les banques régionales de développement et d'autres agences multilatérales et intergouvernementales, ont augmenté de 4,7 % en 2018, atteignant 71,9 milliards de dollars⁴⁴. Il serait possible de prendre davantage de mesures pour accroître les contributions de ces banques au Programme 2030, notamment en proposant des incitations alignées sur les objectifs de développement durable et en soumettant des rapports intégrés. Les banques multilatérales de développement accélèrent actuellement le décaissement rapide des aides financières pour contrer les retombées économiques et sociales de la COVID-19 et renforcer les systèmes de protection sociale. Le financement international est aujourd'hui essentiel, en particulier pour les pays les moins avancés, afin de répondre aux besoins urgents de financement temporaire.

47. En raison du ralentissement économique, les pays sont fortement limités par des obligations en matière de service de la dette qui font obstacle aux mesures de réponse

³⁹ Voir le projet de l'OCDE/Groupe des 20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéficiaires ainsi que le cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéficiaires.

⁴⁰ *Financing for Sustainable Development Report 2019*.

⁴¹ *Financing for Development: Progress and Prospects*.

⁴² *Financing for Sustainable Development Report 2019*.

⁴³ OMS, « Coronavirus disease (COVID-19) donors and partners ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/donors-and-partners/funding> (consulté le 20 juillet 2020).

⁴⁴ *Financing for Sustainable Development Report 2020*.

à la COVID-19. Par conséquent, les pays du Groupe des 20 se sont engagés à suspendre les paiements du service de la dette pour les pays éligibles à un emprunt auprès de l'Association internationale de développement, plus l'Angola, pour les dettes bilatérales jusqu'à la fin de 2020. Cet espace budgétaire nouvellement créé permettra aux pays bénéficiaires d'augmenter leurs dépenses sociales, sanitaires et économiques en réponse à la crise. Toutefois, plusieurs contraintes demeurent, dont notamment l'exclusion des créanciers commerciaux et multilatéraux et la limitation de la prolongation aux pays éligibles, ce qui exclut d'autres pays à faible revenu et à revenu intermédiaire fortement endettés qui demandent un allègement. Conformément à la note d'orientation du Secrétaire général intitulée « Dette et COVID-19 : une action mondiale et solidaire »⁴⁵, une approche en trois phases sera nécessaire : a) un gel généralisé du service de la dette (bilatérale, multilatérale et commerciale) pour tous les pays en développement qui le demandent ; b) un allègement supplémentaire de la dette pour les pays en développement très endettés afin d'éviter les défauts de paiement et de créer un espace pour l'investissement dans les objectifs de développement durable ; et c) des améliorations de l'architecture internationale de la dette par le biais de mécanismes plus équitables et plus efficaces de résolution des crises de la dette ainsi que d'emprunts et de prêts plus responsables⁴⁶.

C. Adoption de mesures innovantes et rationalisation des politiques et programmes existants, y compris les partenariats public-privé

48. Le rôle du financement mixte et des partenariats public-privé dans le financement du développement durable, s'il est mené de manière appropriée et efficace, est reconnu dans le Programme d'action d'Addis-Abeba. Ce document prend acte du potentiel de ces pratiques et des défis qui y font obstacle. Il y est constaté que « les projets utilisant ce type de financement, notamment les partenariats public-privé, doivent partager les risques et les gains de manière équitable, inclure des mécanismes bien précis de responsabilité et obéir aux normes sociales et environnementales du pays », et plusieurs principes sont établis pour guider les partenariats public-privé et le financement mixte⁴⁷.

49. La finance mixte a connu une croissance rapide ces dernières années, permettant d'attirer des financements commerciaux aux fins d'investissements dans les objectifs de développement durable. Entre 2012 et 2018, 205,1 milliards de dollars provenant du secteur privé ont été mobilisés par le biais d'interventions officielles de financement du développement. Toutefois, l'utilisation du financement mixte pour le développement social reste limitée. En 2018, seuls 5,6 % des financements privés mobilisés ont été alloués aux secteurs sociaux⁴⁸.

50. Pour la prestation de services, l'obligation à impact social ou à impact sur le développement constitue un instrument financier public-privé plus récent, par lequel un gouvernement ou un organisme donateur indemnise un partenaire privé pour l'obtention de résultats déterminés⁴⁹. Bien que l'envergure du marché des obligations à impact reste limitée, comptant environ 370 millions de dollars investis à ce jour, la

⁴⁵ Nations Unies, « Dette et COVID-19 : une action mondiale et solidaire », 17 avril 2020.

⁴⁶ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « COVID-19 and sovereign debt », Note d'orientation n° 72, mai 2020.

⁴⁷ *Financing for Development: Progress and Prospects*.

⁴⁸ OCDE, « Montants mobilisés auprès du secteur privé ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/mobilisation.htm>.

⁴⁹ Center for Global Development, Development Impact Bond Working Group, « Investing in social outcomes: development impact bonds », octobre 2013.

croissance de ce marché est régulière. Selon la Brookings Institution, en 2019, 135 obligations à impact ont été émises dans 28 pays, dans les domaines de l'emploi, de la protection sociale, de la santé, de l'éducation et de la justice pénale⁵⁰.

51. Dans le secteur des soins de santé, le rachat et la conversion de la dette représentent une approche innovante du financement pour de nombreux pays à faible revenu⁵¹. Dans le cadre d'un rachat, un donateur tiers rembourse une partie d'un prêt public au nom d'un pays, libérant ainsi des ressources pour les programmes de santé nationaux. Cette partie peut également être associée à l'obtention de résultats, le donateur liant son paiement à des indicateurs spécifiques. Le programme Debt2Health du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en est un exemple.

52. L'idée de concevoir de nouveaux mécanismes pour mobiliser des ressources financières supplémentaires en faveur de l'éducation, tels que le Partenariat mondial pour l'éducation, le fonds « Education Cannot Wait » et la Facilité internationale de financement pour l'éducation, récemment proposée, a également pris de l'ampleur. La Facilité invitera les donateurs à fournir des garanties ou d'autres formes d'engagements conditionnels pour encourager les banques multilatérales de développement à étendre leurs prêts à l'éducation et à fournir des subventions combinées à des prêts, afin de réduire les coûts du financement de l'éducation⁵².

53. Étant donné que 82 % des capitaux qui parviennent aux pays en développement proviennent du secteur privé⁵³, il est essentiel de veiller à ce que ces fonds soutiennent les objectifs de développement durable. Dans les années 2000, la garantie de marché constituait une innovation dans le secteur de la santé : son but est d'inciter les entreprises pharmaceutiques à développer des médicaments traitant des maladies qui affectent principalement des pays en développement, dont les populations ne peuvent pas toujours payer de tels médicaments. En juin 2020, l'Alliance Gavi a lancé une garantie de marché pour les vaccins contre la COVID-19 afin d'inciter les fabricants à produire des quantités suffisantes d'éventuels vaccins contre la COVID-19 et à garantir un accès équitable pour les pays en développement⁵⁴.

V. Questions soumises à la Commission du développement social à sa cinquante-huitième session

54. La Commission du développement social est le principal organe intergouvernemental chargé du suivi et de l'examen de la mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement social. À sa cinquante-huitième session, la Commission a adopté des projets de résolution sur les aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (E/CN.5/2020/2), sur l'accès de tous à des systèmes de protection sociale et à un logement à un coût abordable pour lutter contre le sans-abrisme (E/CN.5/2020/3) et sur les modalités du quatrième cycle d'examen et d'évaluation de l'application du Plan d'action international de Madrid

⁵⁰ Brookings Institution, « Impact bonds snapshot », 1^{er} février 2019.

⁵¹ National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine *et al.*, *Global Health and the Future Role of the United States* (Washington, D. C., National Academies Press, mai 2017) ; Policy Cures, « Policy brief 6: buy-downs or conversions of debt », 2017, disponible à l'adresse suivante : <http://policycures.org/downloads/Policy%20Brief%206%20-%20Debt%20Conversion.pdf>.

⁵² The Education Commission, « The International Finance Facility for Education: prospectus », 2018.

⁵³ Forum économique mondial, « 5 ways to make blended finance work », 10 janvier 2017.

⁵⁴ Gavi Alliance, « Gavi lance un mécanisme de financement innovant pour l'accès aux vaccins contre la COVID-19 », 4 juin 2020.

de 2002 (E/CN.5/2020/4). Tous ces projets de résolution ont ensuite été adoptés par le Conseil économique et social.

55. La présente section concerne les travaux de la cinquante-huitième session de la Commission, relative au thème prioritaire qui a conduit à la première résolution intergouvernementale sur le sans-abrisme, ainsi qu'au forum ministériel tenu sur le thème « Vingt-cinq ans après le Sommet mondial pour le développement social : lutter contre les nouveaux problèmes sociétaux entravant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

A. Thème prioritaire

Assurer l'accès de tous à des systèmes de protection sociale et à un logement à un coût abordable pour lutter contre le sans-abrisme

56. Le sans-abrisme ne se résume pas à la seule absence physique de logement : il est souvent lié à la pauvreté, à l'absence d'emplois productifs et au manque d'accès aux infrastructures ainsi qu'à d'autres problèmes sociaux, comme la perte de tout sentiment d'appartenance, y compris à une famille et à une communauté. Selon le contexte national, il peut être décrit comme la situation dans laquelle se trouve une personne ou un ménage privé d'espace habitable, ce qui peut compromettre sa capacité de jouir de relations sociales, et inclut les personnes qui vivent dans la rue, dans d'autres espaces ouverts ou dans des bâtiments non destinés à l'habitation humaine, les personnes vivant dans des logements temporaires ou des foyers pour sans-abri et, parfois, en fonction de la législation nationale, les personnes vivant dans des logements très inadéquats sans sécurité d'occupation ni accès aux services de base, entre autres⁵⁵.

57. Le sans-abrisme touche des personnes d'âges différents et de milieux économiques, sociaux et culturels divers, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Il est principalement dû à des causes structurelles, notamment les inégalités, la pauvreté, la perte de logement et de moyens de subsistance, l'absence de possibilités d'emploi décent, le manque d'accès à un logement abordable, notamment en raison des effets négatifs de la marchandisation du logement, l'absence de protection sociale, le manque d'accès aux terres, au crédit ou au financement, et le coût élevé de l'énergie ou des soins de santé, ainsi que le manque d'éducation financière et de connaissances juridiques. Il pourrait également être lié à un certain nombre de facteurs contributifs et de problèmes sociaux, notamment la toxicomanie et l'alcoolisme, les troubles mentaux et d'autres affections mentales, ou à des circonstances familiales et personnelles, notamment l'éclatement de la famille, le divorce, la séparation et l'abandon, la violence domestique et la maltraitance des enfants⁵⁶.

58. Il est actuellement difficile de compter avec précision le nombre de personnes sans abri, car il n'existe ni de définitions universellement reconnues du sans-abrisme, ni d'approches pour le mesurer, et les données ne sont souvent pas comparables entre les pays. Lorsque l'Organisation des Nations Unies a tenté pour la dernière fois de recenser le nombre total de sans-abri dans le monde, en 2005, elle a estimé à 100 millions le nombre de personnes sans abri. Selon le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), 1,6 milliard de personnes dans le

⁵⁵ Voir la résolution 2020/7 du Conseil économique et social.

⁵⁶ Ibid.

monde vivent dans des conditions de logement inadéquates, et l'on compte environ 15 millions d'expulsions forcées chaque année⁵⁷.

59. Les caractéristiques des populations sans abri sont de plus en plus diverses, mais certains groupes ont été surreprésentés dans le passé, tels que les hommes adultes célibataires, les membres des populations indigènes et les personnes quittant les soins institutionnels, ainsi que les personnes âgées, les jeunes, les familles avec enfants et les migrants, en particulier les adolescents migrants non accompagnés. Dans les pays en développement, la majorité des sans-abri vivent dans des logements très inadéquats, principalement dans des bidonvilles et des établissements informels aux conditions inhumaines, comme des logements surpeuplés et peu sûrs, sans accès à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates, tout en courant le risque d'être expulsés. Toutefois, ce ne sont pas nécessairement les personnes les plus pauvres de la société et la plupart d'entre elles, tous groupes sociaux confondus, continuent à travailler, bien qu'elles occupent des emplois peu qualifiés et mal rémunérés dans le secteur informel, sans protection sociale.

60. Les femmes et les enfants représentent une grande partie de la population sans abri. Les ménages dirigés par des femmes, en particulier des mères célibataires vivant sous le seuil de pauvreté, sont considérés comme étant à haut risque de se retrouver sans abri, car ces personnes doivent souvent se cacher ou se réfugier chez des amis et des membres de leur famille, par crainte de violences physiques, d'enlèvements ou de la traite des êtres humains. Les jeunes (entre 15 et 24 ans) ont été identifiés comme le groupe de population le plus exposé au risque du sans-abrisme, principalement en conséquence de la pauvreté familiale. L'augmentation du nombre d'enfants sans abri (souvent décrite comme une augmentation des « enfants des rues » dans les pays en développement), une situation qui dure généralement longtemps et se transmet souvent d'une génération à l'autre, est particulièrement préoccupante. Les enfants abandonnés, les orphelins du sida, les enfants et les jeunes dont les parents sont sans abri ainsi que les enfants déplacés par des conflits violents ou des catastrophes naturelles finissent souvent par vivre dans la rue et dans d'autres espaces ouverts.

61. Dans le monde entier, les peuples indigènes continuent de faire face à des conditions de logement médiocres et précaires, et un grand nombre de ces personnes demeurent extrêmement vulnérables au sans-abrisme, en particulier dans les zones urbaines. Les personnes âgées peuvent être confrontées à des difficultés pour accéder à un logement adéquat ou subir des abus financiers, des expulsions forcées ou des saisies de terres, risquant dès lors de se retrouver sans abri. Les femmes âgées sont particulièrement vulnérables et sont confrontées à de multiples formes de discrimination, notamment en ce qui concerne les droits de propriété et d'héritage foncier. Un nombre disproportionné de personnes handicapées sont sans abri. Les enfants et les femmes handicapés sont davantage exposés à la violence, aux abus ou à l'abandon.

62. Les personnes peuvent se retrouver temporairement ou durablement sans abri à la suite de conflits ou de catastrophes d'origine climatique, comme les ouragans, les inondations et la sécheresse. Les hébergements d'urgence et les logements temporaires sont essentiels pour les personnes déplacées par des catastrophes ou des conflits, et une aide au relogement devrait être fournie le plus rapidement possible pour assurer leur transition vers un logement permanent afin de réduire le temps qu'elles passent sans abri.

⁵⁷ ONU-Habitat, « Inclusive urban development policies », document présenté lors de la réunion du groupe d'experts sur des systèmes de protection sociale et un logement à coût abordable pour tous pour lutter contre le sans-abrisme, Nairobi, juin 2019.

63. Il est essentiel de disposer de données fiables et opportunes pour atteindre les objectifs de développement durable, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte et en tenant compte, en premier lieu, des personnes les moins intégrées à la transition. À cet égard, il est nécessaire d'établir des catégories de sans-abri, d'harmoniser la mesure du sans-abrisme et de collecter des données fiables et ventilées sur les personnes sans abri, par exemple par âge, sexe et handicap, afin de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies globales et adaptées au contexte, d'une part, et d'évaluer l'efficacité de ces solutions pour obtenir les résultats souhaités et accomplir des avancées progressives, d'autre part.

64. Le sans-abrisme est un problème complexe face auquel il convient d'adopter des stratégies nationales globales et multisectorielles, lesquelles recourent aux politiques fiscales et économiques, les politiques du travail et du logement, les politiques de santé, de protection sociale et d'urbanisation et les politiques de l'environnement et de la population, afin de combattre les multiples causes sous-jacentes du sans-abrisme. Bien qu'il incombe principalement aux gouvernements de mettre fin au sans-abrisme, ils ne peuvent pas y parvenir seuls. Il faut donc mobiliser la société dans sa totalité, en adoptant des politiques qui tiennent compte des besoins et des aspirations des personnes, en particulier celles qui sont défavorisées ou se trouvent en situation de vulnérabilité, et qui permettent d'y répondre, en exploitant les cadres et instruments existants eu égard au sans-abrisme.

65. Les politiques en matière de logement abordable et de protection sociale jouent un rôle majeur. Pour améliorer l'accès à un logement abordable, il convient de renforcer les politiques, notamment en introduisant des politiques de logement intégrées et des mesures de protection sociale, en assurant une protection contre les expulsions forcées illégales, en fournissant des logements et des services d'urgence et temporaires adéquats, et en soutenant le développement de logements abordables, en particulier pour les ménages à faibles revenus. En outre, des mesures visant à stimuler l'offre d'une variété d'options de logement adéquates, sûres, abordables et accessibles aux membres des différentes catégories de revenus de la société devraient être adoptées, en collaboration avec le secteur privé et les collectivités locales.

66. Fournir une protection sociale au moyen d'un ensemble de politiques et de programmes conçus pour réduire et prévenir la pauvreté et la vulnérabilité de toutes les personnes, tout au long de leur cycle de vie, peut contribuer à prévenir le sans-abrisme et à faciliter l'accès à un logement adéquat. Par exemple, l'aide sociale, les aides au logement, la protection contre le chômage, les soins de longue durée et les pensions de vieillesse peuvent contrer certains facteurs de risque. En instaurant des systèmes de protection sociale adaptés à leur contexte et destinés à toutes et tous, les pays pourront soutenir les plus vulnérables grâce à des systèmes de protection sociale universels tenant compte de l'âge, du handicap et du genre. Les socles de protection sociale peuvent contribuer à prévenir le sans-abrisme en offrant un accès fondamental aux soins de santé essentiels et en garantissant une sécurité de revenu de base. Il convient de poursuivre les efforts visant à renforcer les politiques et systèmes nationaux de protection sociale et d'étendre la couverture des socles de protection sociale à toutes et tous. En outre, le sport et l'activité physique peuvent être porteurs d'avantages sociaux et de perspectives considérables pour les jeunes et les étudiants confrontés au sans-abrisme.

B. Question nouvelle

Vingt-cinq ans après le Sommet mondial pour le développement social : lutter contre les nouveaux problèmes sociétaux entravant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

67. La Commission a commémoré le vingt-cinquième anniversaire du Sommet en organisant un forum ministériel sur le thème « Vingt-cinq ans après le Sommet mondial pour le développement social : lutter contre les nouveaux problèmes sociétaux entravant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Au cours de ce forum, les États Membres ont réaffirmé que les visions, principes et engagements affichés lors du sommet étaient toujours valables, voire encore plus essentiels qu'auparavant pour relever les nouveaux défis mondiaux.

68. Au cours des dernières décennies, des progrès considérables ont été réalisés en matière de développement social, mais ils ont été inégaux d'un pays à l'autre, d'un indicateur à l'autre et au sein d'un même pays et d'un même indicateur⁵⁸. Alors que plus de 700 millions de personnes, soit 10 % de la population mondiale, vivaient encore dans l'extrême pauvreté en 2015⁵⁹, la réduction de la pauvreté a ralenti dans de nombreuses régions. En 2017, l'extrême pauvreté des travailleurs restait très répandue : plus de 300 millions de travailleurs dans les pays émergents et en développement avaient un revenu ou une consommation par habitant inférieur à 1,90 dollar par jour. De plus, en 2020, la faim dans le monde augmente pour la troisième année consécutive, plus de 820 millions de personnes souffrant encore de la faim dans le monde⁶⁰.

69. Les inégalités de revenus se sont creusées dans la plupart des pays développés et restent très importantes dans les pays en développement, malgré une diminution notable de ces écarts dans certains pays⁶¹. En outre, les inégalités dans l'accès à l'éducation et aux soins de santé, fondées sur des critères comme le sexe, la race, l'origine ethnique, la résidence urbaine ou rurale, le handicap et le statut migratoire, persistent. Par ailleurs, la dynamique démographique évolue et de nombreux pays sont aujourd'hui confrontés au vieillissement de leur population. D'ici 2050, on estime que 16 % de la population mondiale aura plus de 65 ans, contre 9 % en 2019. Cette tendance aura une incidence sur les systèmes de retraite, les perspectives d'emploi des personnes âgées, les soins de santé et les soins de longue durée.

70. Les progrès technologiques, notamment dans les technologies numériques, affectent la vie quotidienne des personnes partout dans le monde. Les nouvelles technologies et les mutations dans l'organisation du travail étant devenues des caractéristiques permanentes du lieu de travail moderne, qui touche les travailleurs de nombreux secteurs, ceux-ci doivent améliorer leurs compétences ou se rééquiper pour répondre à la demande de compétences de plus haut niveau. Il est nécessaire de leur garantir l'accès à l'apprentissage tout au long de la vie et un soutien lors des transitions sur le marché du travail. Les nouvelles technologies accentuent également la polarisation de la main-d'œuvre et le recours à des modalités de travail non

⁵⁸ Voir [E/CN.5/2020/5](#).

⁵⁹ *Rapport sur les objectifs de développement durable 2019* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.19.I.6).

⁶⁰ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture *et al.*, *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019 : Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques* (Rome, 2019).

⁶¹ *Report on the World Social Situation 2020: Inequality in a Rapidly Changing World* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.20.IV.1).

conventionnelles, car de nombreux emplois sont contractuels et ne présentent pas les avantages et la stabilité des emplois traditionnels.

71. Il est nécessaire de sauvegarder les progrès réalisés jusqu'à présent dans la mise en œuvre du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social et du Programme 2030, et de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte ou ne soit encore plus exclu lors du rétablissement qui suivra la crise actuelle. Des politiques sociales efficaces sont essentielles pour assurer une meilleure reprise sur une voie plus inclusive et durable. Le travail de la Commission du développement social est donc crucial en ce qu'il permet d'intégrer pleinement les dimensions sociales du développement durable et la mise en œuvre du Programme 2030, fort des enseignements tirés de vingt-cinq ans d'expérience dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social. L'investissement dans les systèmes de santé publique, d'éducation et de protection sociale, la création d'emplois décents et l'autonomisation des personnes sont les meilleurs moyens de prévenir et de réduire la pauvreté et les inégalités ainsi que d'améliorer le bien-être et la résilience de toutes et tous.

VI. Conclusions et recommandations

72. **Malgré des réalisations importantes dans le domaine du développement social, la progression est lente et des lacunes subsistent. La crise actuelle de la COVID-19 risque de réduire à néant des décennies de progrès en matière de développement social en laissant de côté davantage de personnes. Elle a également une incidence négative sur la capacité des gouvernements à concrétiser le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. En cette période critique de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, les visions et principes adoptés et les engagements pris lors du Sommet mondial pour le développement social restent valables et sont essentiels au règlement des nouveaux problèmes mondiaux. Les enseignements acquis au cours des vingt-cinq dernières années peuvent aider les pays à instaurer un développement durable inclusif et centré sur les personnes en adoptant une approche qui mobilise tous les pouvoirs publics et l'ensemble de la société et implique toutes les parties concernées, y compris les plus défavorisées.**

73. **Dans le cadre des mesures de suivi du Sommet mondial pour le développement social visant à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable, l'Assemblée générale souhaitera peut-être examiner les recommandations suivantes :**

a) **Face à la crise de la COVID-19, les États Membres devraient placer le développement social et le bien-être des personnes au cœur de leur réponse à la crise et de leurs activités de reprise, afin de « reconstruire en mieux » ;**

b) **Pour permettre une reprise inclusive, plus équitable et résiliente, les États Membres devraient prévoir la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour préserver les progrès réalisés jusqu'à présent en matière de développement social, en obtenant un financement suffisant et durable grâce à l'association d'une meilleure mobilisation de ressources à l'échelle nationale, de la coopération financière et technologique internationale et régionale et de la mobilisation de ressources du secteur privé ;**

c) **Les États Membres devraient continuer à investir dans des systèmes de protection sociale adaptés à leur situation et renforcer leurs services d'éducation et de santé en veillant à ce qu'ils soient inclusifs et de qualité, afin d'assurer une reprise durable et de mieux se préparer aux chocs futurs ;**

d) Pour optimiser leur reprise, les États Membres devraient concevoir des politiques fondées sur des données, des analyses et des éléments factuels afin de remédier aux effets différenciés de la crise sur les populations défavorisées et vulnérables, en mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, sur la garantie d'un accès équitable aux soins de santé, à une éducation de qualité et aux TIC, sur la mise en place d'institutions inclusives et sur la création d'emplois décents dans les secteurs en croissance, tout en assurant la protection et en renforçant la résilience des groupes à risque, notamment les personnes qui exercent un emploi informel et précaire ainsi que celles qui travaillent dans les micro-, petites et moyennes entreprises ;

e) Les communautés internationales devraient promouvoir la solidarité mondiale pour aider les pays qui ont besoin d'un soutien international dans leurs efforts pour reconstruire en mieux, en investissant notamment dans les systèmes nationaux de santé, d'éducation et de protection sociale, en comblant les fossés numériques et en soutenant la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale.
